

Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	M2
Action 5 : agir au plus près des habitants	A5
Santé publique, vieillissement et politique du handicap	188

Le Conseil Régional,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement budgétaire et financier modifié,

VU l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 14 décembre 2020,

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires intervenu lors du Conseil régional du 16 octobre 2020,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement

ENTENDU Eric THOUZEAU, Pascal NICOT, Emmanuelle BOUCHAUD, Bruno RETAILLEAU, Sophie BRINGUY, Anne BEAUCHEF, Dominique AMIARD, Barbara MAZIERES, Jean GOYCHMAN, Pascal GANNAT, André MARTIN, Roch BRANCOUR, Claire HUGUES, Johann BOBLIN, Philippe HENRY, Laurent GERAULT, Christophe CLERGEAU, Jean-Michel BUF, Maurice PERRION

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget primitif 2021 d'une dotation de 4 200 000 € d'autorisations de programme et de 2 017 000 € d'autorisations d'engagement et de 4 550 000 € de crédits de paiement d'investissement et de 2 288 500 € de crédits de paiement de fonctionnement, au titre du programme n°188 - « Santé publique, vieillissement et politique du handicap».

ATTRIBUE

une subvention de 126 232 € sur un montant subventionnable de 504 930 € TTC au Centre hospitalier Haut-Anjou de Château-Gontier pour l'acquisition d'équipements biomédicaux pour des consultations avancées sur le territoire sud-mayennais et du segréen, dans le cadre du « Fonds régional de soutien aux équipements hospitaliers innovants dédiés aux soins » (opération 2020-13616).

ATTRIBUE

une subvention de 200 000 € sur un montant subventionnable de 800 000 € HT au Centre hospitalier départemental Vendée pour l'acquisition d'équipements de pointe pour son plateau d'imagerie, dans le cadre du « Fonds régional de soutien aux équipements hospitaliers innovants dédiés aux soins » (opération 2020-13616).

ATTRIBUE

une subvention de 98 623 € sur un montant subventionnable de 394 494 € HT au Centre hospitalier universitaire d'Angers pour l'acquisition d'équipements de pointe pour son plateau technique de neurochirurgie pédiatrique, dans le cadre du « Fonds régional de soutien aux équipements hospitaliers innovants dédiés aux soins » (opération 2020-13616).

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several horizontal strokes and a final loop.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe La Région en Marche, Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés

REÇU le 18/12/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs